

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION
21 MARS 2023 à 19 HEURES

ORDRE DU JOUR

- 1** Ouverture de la séance extraordinaire
- 2** Adoption du procès-verbal
- 3** Projet financé par le Fonds de roulement – Agglomération
- 4** Dépôt - Projet de règlement - Dépense et un emprunt de 1 784 000 \$ pour effectuer des travaux de réfection et de réaménagement des rues pour la sécurisation du secteur de la Polyvalente des Monts et avis de motion (2023-AGEM-061)
- 5** Période de questions portant exclusivement sur l'ordre du jour
- 6** Levée de la séance extraordinaire